

TRANSACTION

Jusqu'à 30.900 €	12,00 %
De 31.000 € à 61.900 €	10,00 %
De 62.000 € à 84.900 €	9,50 %
De 85.000 € à 108.900 €	9,00 %
De 109.000 € à 138.900 €	8,50 %
De 139.000 € à 170.900 €	8,00 %
De 171.000 € à 199.900 €	7,50 %
De 200.000 € à 230.900 €	7,00 %
De 231.000 € à 310.000 €	6,50 %
Supérieur à 310.000 €	6,00 %

Pourcentage TTC du prix net vendeur et Honoraires à la charge du vendeur sur le mandat de vente

« En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial »

Tarifs en vigueur au 1^{ER} janvier 2020

LOCATION

Pour les baux d'habitation et les baux meublés

Visite du preneur + constitution du dossier + rédaction de bail à la charge du bailleur et du preneur :
**12 €/m² chacun pour les zones A bis (zones très tendues),
 10 €/m² chacun pour les zones A (zones tendues).
 8 €/m² chacun pour les zones B (autres zones)**

Réalisation d'un état des lieux d'entrée à la charge du bailleur et du preneur : **3 €/m² chacun.**

Pour les baux commerciaux et autres

16 % du loyer annuel toutes charges comprises à la charge du preneur

GESTION

7,20 % TTC du loyer mensuel charges comprises. A la charge du bailleur.

Garantie des Loyers Impayés

2,20 % TTC du loyer mensuel charges comprises